

AA131

BASES

4 jours 28 heures

1 881 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Droit du contrat d'assurance

Comprendre les spécificités du droit du contrat d'assurance

OBJECTIFS

- **Comprendre**, pour les appliquer, les bases juridiques régissant la vie du contrat à partir des règles du code civil, du code des assurances et de la réglementation européenne
- **Définir** les droits et les obligations des parties au contrat
- **Déterminer** le rôle et l'impact de la jurisprudence sur les règles de droit régissant le contrat d'assurance

PROGRAMME

REMARQUE : Toutes les modifications du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, seront prises en compte dans nos contenus. Ordonnance 2016-131 du 10/02/2016 entrant en vigueur au 01/10/2016

A. DOUZE CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT D'ASSURANCE

B. FORMATION DU CONTRAT D'ASSURANCE

1. Processus de formation du contrat d'assurance et pourparlers pré-contractuels
2. Conditions de validité du contrat d'assurance
3. Conditions de forme du contrat d'assurance
4. Durée du contrat et faculté de résiliation annuelle

C. OBLIGATIONS DE L'ASSURÉ ET DE L'ASSUREUR

1. Déclaration du risque lors de la souscription du contrat
2. Déclaration des circonstances nouvelles en cours de contrat
3. Paiement de la prime
4. Prescriptions biennales
5. Compétence d'attribution et compétence territoriale

D. MODIFICATION DU CONTRAT

1. À l'initiative de l'assuré
2. À l'initiative de l'assureur

E. LIMITES JURIDIQUES DES RISQUES COUVERTS

1. Exclusions d'origine légale
2. Exclusions d'origine conventionnelle
3. Distinction juridique entre la non-garantie et l'exclusion

F. RÉSILIATION DU CONTRAT D'ASSURANCE

1. Par l'assuré
2. Par l'assureur

PUBLIC

- Tout personnel du secteur de l'assurance

PRÉ-REQUIS

AL071

POINTS FORTS

Le stage est construit pour suivre la vie du contrat, de sa formation à sa fin juridique. Le formateur invite les participants à échanger sur des exemples concrets.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

12 au 15 mars
22 au 25 mai
13 au 16 novembre

Lyon,

5 au 8 novembre

Disponible en régions
sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.